

2 Politique

Au lendemain de la proclamation des résultats du premier tour des législatives

Belle illustration de l'opposition dans la Nyanga

Christian KOUIGA

Libreville/Gabon

Les résultats annoncés, vendredi dernier, par le président du Centre gabonais des élections (CGE) Moïse Bibalou Koumba, confirment, en attendant l'issue du deuxième round, la bonne "percée" de ce bord politique.

PRÉSENTS dans les six sièges en ballottage, dont deux favorables – notamment au premier arrondissement de Tchibanga et dans le siège de Mongo à Moulengui-Binza – l'opposition est en passe de faire bonne figure dans la province de la Nyanga. Mieux, de devenir même la deuxième force de l'opposition dans cette région du sud-ouest du pays, si seulement elle venait à confirmer sa bonne "percée" à l'issue du second tour.

Dans cette perspective, Les Démocrates, label politique de l'ancien président de l'Assemblée nationale Guy Nzouba Ndama, avec déjà un député élu au premier tour dans la commune de Mayumba, tiennent le haut du pavé. Ils sont présents dans quatre des six sièges



Photo : Kouiga

Ici, le 5e vice-président du parti Les Démocrates, Jonathan Igoumba, en ballottage favorable à Mongo.

de pouvoir dans la Nyanga. Avec, à leur avantage, deux ballottages favorables. Notamment au premier arrondissement de Tchibanga, et dans le siège unique de Mongo (Moulengui-Binza) où respectivement, Jean-Pierre Douckaga Kassa (Thata) et Jonathan Igoumba (Ya Johnny) ont réalisé des scores parfaits. Pour preuve, au premier tour, l'ancien agent comptable de l'Assemblée nationale a obtenu 1245 voix. Soit 49,48%. Un gap considérable par rapport à la moisson récoltée par la candidate du Parti démocratique gabonais (PDG), non moins députée sortante de Tchibanga, Éliane Ndombi Moussavou épouse

Boucalt ayant obtenu 625 voix (24,85%). Alors que pour sa part, à Mongo, l'ex-questeur du Palais Léon Mba est en pôle position avec 638 voix équivalent à 45,64%. Contre 450 voix (soit 32,18%) pour son challenger du Parti démocratique gabonais Chrysanthé Mabiala.

Les Démocrates se sont aussi bien distingués au deuxième arrondissement de la commune de Tchibanga où son poulain Barthélémy Moanda, sorti, contre toute attente, deuxième avec 371 voix (24,38%) devant Chrysanthé Boussamba (ancien maire de Tchibanga, PGCI-R.V.) et l'ancien ministre de l'Intérieur Clotaire-Christian Ivala (deux fois député



Photo : Kouiga

les militants de Les Démocrates lors d'un meeting à Mayumba où le candidat du parti a été élu au premier tour.

de cette commune). Il affrontera, pour l'ultime saut, le Pdgiste Pierre Nzaou Nziengui (420 voix, 27,61%).

Mais aussi dans le siège unique de la Doutsila à Mabanda ou Jonas Ibiatsi – ancien député du coin sous la bannière du Rassemblement national des Bûcherons (RNB) du Pr Pierre André Kombila – aura à en découdre avec le PDG Emmanuel Idoundou, le député sortant. Au premier tour, l'un et l'autre ont obtenu respectivement 298 voix, soit 21,08% et 344 suffrages exprimés. Soit 24,29%. Dans ce siège, sortis troisième (250 voix) et quatrième avec 187 voix, le PSD Landry-Kely Mihindou et le R.V. Jean Clé-

ment Doukaga peuvent jouer au Paon.

A côté de cette percée encore au stade théorique de Les Démocrates, deux autres formations politiques de l'opposition dite modérée ont également pu sortir la tête de l'eau. Il s'agit du FER dont le leader Bonaventure Nzigou Manfoumbi est en ballottage défavorable (273 voix, soit 24,44%) dans le 2e siège de la Doungny, Canton Migamba-Yara, district de Mourindi, face au PDG Herménégile Bussa-Bussambe (210 voix, 27,79%). Et de l'ACR dont le bouillant président, Bruno Ben Moubamba, avec 538 voix, soit 30%, devra batailler dur dans le premier siège de la Doungny (commune de Moabi) pour espé-

rer rafler la mise face au PDG Hyacinthe Mamboundou Moundziegou (610 voix, 34,02%). Lequel qualifie les allégations distillées çà et là par le leader de l'ACR disant craindre pour sa vie, de "fuite en avant et de dérobade devant l'éventuel camouflet qui l'attend au second tour à Moabi".

Mais déjà, une belle illustration de l'opposition "à mi-parcours". Davantage dans une province où, traditionnellement, le PDG n'avait jamais été confronté à une aussi farouche opposition. Pour preuve, lors de la législature qui vient de s'achever, il comptait 9 députés sur autant de sièges. Le siège unique de Mongo n'étant revenu à l'Arena de Richard Moulomba, qu'à la suite d'une élection partielle survenue après le revirement, dans l'opposition, de Jonathan Igoumba, alors détenteur dudit siège.

Pour ce premier tour, la province de la Nyanga totalisait 29 418 inscrits. Seulement 15 886 ont pris part au vote. Et au décompte final, un suffrage exprimé de 14 914 suffrages exprimés pour 973 bulletins blancs ou nuls, 54 % taux de participation et 46% taux d'abstention.

Après son échec aux élections couplées législatives et locales

Bonaventure Kassa-Ibinga invite la base à garder foi et courage

SYM

Port-Gentil/Gabon

L'AVENTURE de Bonaventure Kassa-Ibinga aux élections législatives et locales a tourné court. Le maire sortant du quatrième arrondissement de Port-Gentil, au terme de deux mandats successifs à la tête de la mairie du siège, arrive en troisième position, derrière le PDG et l'indépendant Marc Tchango.

Mais il devance tout de même le PDS. De plus, il ne rentre pas dans le partage des conseillers. Au lendemain de cette dé-



Photo : Koumouss

Le candidat malheureux Kassa Ibinga, remerciant ses électeurs

convenue, il a rassemblé sa base samedi dernier au "QG" de campagne sis au Quartier sud. Kassa-Ibinga a eu ces

mots à l'entame de son propos : "Après les résultats des élections législatives et locales, beaucoup d'entre nous



Photo : Koumouss

Une vue de l'assistance lors de la rencontre post-électorale.

ont perdu courage, mais sachent une chose qu'avec Dieu on n'échoue jamais". Ajoutant que "nous allons conti-

nuer à faire des exploits et garder notre foi ainsi que notre courage. A vous vaillants guerriers de Jésus-

Christ, soyez fiers de ce score mérité sans soutien."

Selon lui, "la confirmation de sa présence dans ces élections est le rendu du chiffre trois qui est l'expression vivante de la trinité (Dieu le père, Dieu le fils, Dieu le saint-esprit) au sein du Groupe Kassa-Ibinga". L'orateur a indiqué qu'il reste un fervent soutien et promoteur des actions du président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui ne cesse, a-t-il soutenu, de porter un regard favorable vers sa population, en nous garantissant la paix, l'unité nationale, l'harmonie, la croissance, etc.

Parti Souverainistes-écologistes

Cinq membres exclus pour avoir participé aux élections

LLIM

Libreville/Gabon

POUR s'être portés candidats aux élections couplées (législatives et locales) du 6 octobre dernier, à Ndendé, Bitam, Koula-Moutou et dans le département de l'Ogoulou, sous d'autres couleurs, cinq militants du parti Souverainistes-écologistes (PSE), membre de la Coalition pour la nouvelle Répu-

blique (CNR) soutenant Jean Ping, se sont vus éconduits de cette formation politique. Selon nos confrères de *Gabonreview*, dans sa parution de mercredi dernier.

Il s'agit, informe le parti, de Juliano Samake Mihindou, vice-président du PSE ; Fulbert Mintogo, vice-président du comité stratégique ; Jean Wilfried Boussien-gui, militant ; Ruth Mabala et Ange Pandja, tous deux responsables des coordinations des 1er et 2e arrondissements de la commune de Koula-Mou-

tu. Le PSE reproche à ses anciens militants d'avoir violé, d'une part, les dispositions statutaires du parti et l'article 19, alinéa 1, qui engage tout militant à respecter les décisions du parti et, d'autre part, celles de l'alinéa 2 de l'article 14 qui fait obligation au militant candidat à une élection d'avoir l'investiture du parti.

Leur décision qui ne cadre pas avec celle de leur ancien parti, l'un des premiers de l'opposition à appeler au boycott de ces

scrutins tombe, selon le Conseil de discipline réuni le 9 octobre à Libreville, sous le coup de l'article 72, en son point 3, qui considère comme faute ou manquement au parti "l'établissement de rapports compromettants avec les adversaires".

Aux yeux de certains au PSE, les cinq exclus qui bénéficient, toutefois, d'une possibilité de faire appel de leur sanction sont considérés comme des "traîtres". Autre grief, l'absentéisme reproché à certains de ces cadres du parti.



Photo : JCA

"Les souverainistes écologistes" au cours d'une précédente rencontre.